

République Française
Département du Nord
COMMUNE DE PREMESQUES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de membres afférents au Conseil Municipal :	18
Nombre de membres en exercice :	18
Nombre de membres qui ont pris part à la délibération : procurations	12 + 6
Date de la convocation :	22.08.2023
Date d'affichage :	22.08.2023

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 28 AOUT 2023

L'an deux mille vingt-trois et le neuf du mois d'août, à 19 heures 30 minutes, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni salle du Conseil Municipal, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Yvan HUTCHINSON, Maire.

- 12 Présents : Y. HUTCHINSON – A. MARQUE - P. VANDEN DORPE – P. CAREY - S. VAN EECKE - D. DUMONT – C. LEFEBVRE - X. DUBOIS – F. BOULANGER – S. MOUVEAUX - J. TYBOU - G. DUBOIS
- 6 Absents ayant donné pouvoir : P. ALLIOT – Y. HUTCHINSON - N. GUISLAIN à A. MARQUE – L. BASECQ à P. VANDEN DORPE – C. ANNAERT à C. LEFEBVRE – P. PACCOU à P. CAREY - P. JOURDAIN à J. TYBOU
- 0 Excusés :

Monsieur Guy DUBOIS a été désigné comme secrétaire de séance.

2023-27 : Adoption du Procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 09 JUIN 2023
Rapporteur : Yvan HUTCHINSON

Madame Sylvie VAN EECKE demande une correction page 22, ligne 2, il est écrit « prestations de servies », il convient de remplacer par services.

Considérant la modification prise en compte, le procès-verbal de la séance du 09 juin 2023 est adopté.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 18 – Contre : 0 – Abstention : 0

La présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet du Nord

A Prêmesques, le 30 août 2023,
Affiché le 30 août 2023
Transmis au contrôle de légalité le 30 août 2023,

Ainsi délibéré
Pour copie conforme,
Le Maire,
Yvan HUTCHINSON



Le Secrétaire de Séance
Guy DUBOIS